



VILLE DE
DIEKIRCH

Bureau du personnel

Demande d'emploi temporaire (Job Vacances) 2023

Prière de se référer aux conditions d'admissibilité établies par le collège des bourgmestre et échevins

1. Le demandeur d'emploi temporaire

1.1	Nom de famille	
1.2	Prénom(s)	
1.3	Matricule	
1.4	Lieu de naissance	
1.5	Nationalité	
1.6	Adresse numéro et rue	
1.7	code postal et localité	
1.8	Téléphone / GSM	
1.9	Adresse électronique	
1.10	Période(s) de disponibilité	

2. Les parents ou le tuteur du demandeur d'emploi temporaire mineur

2.1.1	Nom et prénom(s) du père	
2.1.2	Adresse du père	
2.1.3	Profession du père	

2.2.1	Nom et prénom(s) de la mère	
2.2.2	Adresse de la mère	
2.2.3	Profession de la mère	

2.3.1	Nom et prénom(s) du tuteur	
2.3.2	Adresse du tuteur	

3. La scolarité du demandeur d'emploi temporaire

3.1	Etablissement scolaire fréquenté	
3.2	Branche ou section de formation	
3.3	Niveau de formation / Diplôme	
3.4	Classe fréquentée actuellement	

4. Jobs vacances antérieurs

	Année	Patron	Travail effectué	Evaluation
4.1				
4.2				
4.3				
4.4				
4.5				

5. Connaissances et intérêts du demandeur d'emploi temporaire

5.1	Langues donner une appréciation de <u>0</u> (nul/le) à <u>5</u> (excellent/e)									
	Luxembourgeois		Français		Allemand		Anglais		Portugais	
	parlé	écrit	parlé	écrit	parlé	écrit	parlé	écrit	parlé	écrit
5.2	Centres d'intérêts donner une appréciation de <u>0</u> (nul/le) à <u>5</u> (excellent/e)									
	Service Technique									
	Services Industriels									
	Service culturel									
	Services administratifs									
	Diekirch Plage									
	Crèche									
	Ciné Scala									

Par la présente, nous déclarons sur l'honneur que toutes les informations fournies au présent questionnaire et aux documents joints sont corrects et nous autorisons la Ville de Diekirch à les vérifier par les moyens qui lui semblent appropriés.

Lieu

Date

Signature du demandeur

Signature du père, de la mère ou du tuteur

6. Documents à joindre

	Document à joindre	fourni par
6.1	Photocopie de la carte d'identité du demandeur	Administration communale
6.2	Photographie type passeport (facultatif)	